



Crésus Synchro

3 - Le mandat Crésus Synchro

3 - Le mandat Crésus Synchro

Le mandat Crésus Synchro lie un ou plusieurs fichiers Crésus Facturation ou Crésus Salaires à un fichier Crésus Comptabilité.

Il ne peut y avoir qu'une seule comptabilité par mandat, mais plusieurs périodes comptables.

- Le mandat peut être **local** si tous les fichiers sont enregistrés sur la même machine ou sur un même réseau local.
- Le mandat doit être **partagé** si les fichiers sont enregistrés sur des machines distinctes. Un mandat partagé fonctionne également pour des fichiers enregistrés une même machine.



Ce symbole désigne un **mandat local**.



Ce symbole désigne un **mandat partagé**.

Que le mandat soit **local** ou **partagé**, Crésus Synchro notifiera Crésus Comptabilité lorsque de nouvelles écritures seront générées, modifiées ou supprimées dans votre fichier de facturation ou de salaires. Un bandeau bleu s'affichera, vous avertissant que de nouveaux mouvements sont à comptabiliser :

